

AUTORITE DE SURETE RADIOLOGIQUE ET DE  
SECURITE NUCLEAIRE

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

SERVICE DU BUDGET, DU MATERIEL ET DU  
PATRIMOINE

BUREAU DES MARCHES

RADIOLOGICAL SAFETY AND NUCLEAR  
SECURITY AUTHORITY

DIRECTORATE GENERAL

DEPARTMENT OF ADMINISTRATIVE AND  
FINANCIAL AFFAIRS

BUDGET, EQUIPMENT AND HERITAGE  
SERVICE

CONTRACT'S OFFICE

## COMMUNIQUE

03 SEPT 2025

N° 0006 /ASRAN/DG/DAAF/SBMP/BM DU 03 SEPT 2025 PORTANT ATTRIBUTION  
LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°0002/AONO/ASRAN/CIPM/2025 DU 10 JUILLET 2025 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE  
POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'AUTORITE DE SURETE  
RADIOLOGIQUE ET DE SECURITE NUCLEAIRE.

### FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT/ASRAN

Le Directeur Général de l'Autorité de Sûreté Radiologique et de Sécurité Nucléaire, communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0002/AONO/ASRAN/CIPM/2025 du 10 juillet 2025 pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de l'ASRAN, les résultats de cet Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	ZENITHE INSURANCE (BP : 1540 Douala)	94/100	8 874 577	06 mois	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire de la Lettre-commande: ZENITHE INSURANCE (BP : 1540 Douala)

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ASRAN, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

03 SEPT 2025

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP
- PRESIDENT CIPM/ASRAN
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO / ARCHIVE



LE DIRECTEUR GENERAL  
*Dr. Simon Augustin*